

fga

FÉDÉRATION GÉNÉRALE DE L'AGRICULTURE C.F.D.T.

26, RUE DE MONTHOLON - 75439 PARIS CEDEX 09 - Tél. : 247-73-32 - C.C.P. PARIS 2055-13

Réf.

PARIS, le

OU EN EST-ON FIN 1978 DANS LA REFORME AGRAIRE AU PORTUGAL?

- 1/ - RAPPEL HISTORIQUE
- 2/ - LA SITUATION ACTUELLE
- 3/ - LA FORME DE GESTION DES COOPÉRATIVES
- 4/ - LA 3ème CONFERENCE DE LA REFORME AGRAIRE
- 5/ - LES PERSPECTIVES, LES INTERROGATIONS

DECEMBRE 1978

fga

FEDERATION GENERALE DE L'AGRICULTURE C.F.D.T.

26, RUE DE MONTHOLON - 75439 PARIS CEDEX 09 - Tél.: 247 73 32 - C.C.P. PARIS 2055 13

Réf.: MC/JB/ 4448

PARIS, le 21 Décembre 1978

Monsieur JOSE
Syndicats dos Trabalhadores
de BEJA
Largo de Lidor 5
BEJA (Portugal)

Cher Camarade,

Tu trouveras ci-joint une note sommaire que j'ai rédigée suite à mon passage à EVORA début Décembre.

N'hésites pas à me faire connaître tes réactions et réflexions sur ce texte qui doit comporter probablement un certain nombre d'erreurs.

Je profite de cette occasion pour remercier au nom de la FGA/CFDT les camarades qui m'ont accueilli et aidé à mieux connaître votre expérience de réforme agraire.

Reçois, Cher Camarade, en leur nom, nos salutations fraternelles.

Le Secrétaire Fédéral


Michel CADIERGUES

(AVERTISSEMENT)

Cette note a été réalisée à partir des différentes confrontations et données recueillies lors de la 3ème conférence de la réforme agraire qui se tenait à EVORA au Portugal, les 2 et 3 Décembre 1978.

Cette 3ème conférence a rassemblé pendant 2 jours, 3 000 délégués des différentes "unités collectives agricoles" gérées actuellement par les ouvriers agricoles et quelques petits paysans qui se sont joints à cette expérience importante.

(RAPPEL HISTORIQUE)

Après le renversement du gouvernement fasciste le 25 Avril 1974, la mise en place de syndicats officiels permis des actions menées par les ouvriers agricoles de toute la zone sud du Portugal contre les Latifundiaires.

On sait en effet que la structure foncière au Portugal, est très différente entre le Nord et le Sud. Ce dernier en effet, comprenait pour l'essentiel de très grandes exploitations agricoles (les Latifundiaires) dont les patrons laissaient les cultures et le matériel dans un grand état d'abandon.

Face à ces opérations de sabotage économique où la multiplication des licenciements et au non paiement des salaires qui se généralisaient, les ouvriers agricoles ont été conduits à occuper ces grandes terres. La loi du 11.3.75 permis pour beaucoup de ces terres de concrétiser ces occupations (en expulsant les Latifundiaires) tout en mettant un certain nombre de règles pour permettre à ces grands propriétaires de conserver (le droit de réserve) une certaine superficie calculée selon le niveau de rentabilité de la production (elle variait entre 50 et 150 ha selon le cas).

C'est essentiellement sur ce dernier point que progressivement par deux lois successives, la réforme agraire qui avait résulté des premières occupations va être remise en cause. Le droit de réserve était en effet étendu (augmentation des droits de reprise en terme de superficie, attribution de ce droit non plus seulement à des individus mais à des firmes, etc...), ce qui a eu pour première conséquence, la multiplication des interventions policières sur les terres occupées par les ouvriers agricoles pour les en déposséder.

(LA SITUATION ACTUELLE)

Actuellement, c'est plus de 300 000 ha cultivés qui sont gérés (dans des formes que l'on précisera plus loin) par les ouvriers agricoles. Leur nombre peut être estimé à 60 000 actuellement.

Les différentes lois ont entraîné la reprise de 85 000 ha entraînant la mise en chômage de près de 14 000 travailleurs.

Ces chiffres donnent bien les indications sur l'ampleur de cette expérience mais aussi l'ampleur du recul de cette expérience à travers la conjoncture de la mise en vigueur de nouvelles lois et le comportement des Latifundiaires :

- interventions policières importantes entraînant des incidents très graves
- non respect des lois sur plusieurs aspects : ainsi ni la clause de l'obligation de la reprise des travailleurs en cas de reprise des terres, ni celle concernant le maintien des unités collectives n'a été respectée
- poursuite de mesures de pressions financières ou commerciales : vente de semences avariées par un organisme d'Etat, reprise de 250 tracteurs aux unités collectives, fermeture des crédits aux coopératives, etc... Ainsi, sur ce dernier aspect, les camarades portugais ont cité l'exemple des crédits d'investissements qui ne sont attribués aux coopératives qu'à 17 % alors que d'autres bénéficient de crédits à 6,5 %.

Pourtant, malgré cela, les terres en gestion collective représentent actuellement un poids économique important :

- le nombre d'emplois s'est accru de façon importante dans les unités collectives (ils représentent 1/10° de la population agricole)
- 36 % du blé et de l'orge au Portugal sont produits par les unités collectives
- près d'1/10 de la surface agricole du pays
- la production d'huile d'olive est dominante, etc....

(LES FORMES DE GESTION DES COOPERATIVES)

Les terres occupées par les ouvriers agricoles sont gérées par eux dans le cadre d'unions collectives de production et de coopératives (UCP/Coopératives).

Les tailles des UCP/Coopératives sont extrêmement variables, le souhait majoritaire est de, semble-t-il, ne pas tomber dans un gigantisme très important. Mais pour mieux analyser le fonctionnement de ces structures, il vaut mieux prendre un exemple qui, après les diverses discussions, montre les caractéristiques principales de toutes les UCP/Coopératives.

L'exemple pris ici est celui de la "coopérative du 1er Mai" créée le 25.4.75 située autour d'AVIS à une centaine de kilomètres à l'Est de Lisbonne.

Il 700 ha ont été regroupés dans cette coopérative à partir de 18 propriétés la plupart ayant été expropriées (la principale faisait 5 000 ha), par contre, certaines (comme celle du Président actuel de la coopérative) ont été associées à la coopérative à la demande (ou avec l'accord) du paysan (en général petit).

Il y a actuellement 475 salariés alors qu'avant la création de la coopérative, l'ensemble des exploitations n'employait que 92 salariés.

Nous ne détaillerons pas ici les investissements faits, citons simplement quelques chiffres significatifs : 62 tracteurs, 14 moissonneuses, étable de 400 laitières et salle de traite automatisée, deux petites usines de fabrication d'huile d'olive, etc...

Mais, outre cet aspect, les dirigeants de cette coopérative insistent plus particulièrement sur les réalisations sociales de la coopérative : crèches, assistance au 3ème age, commerces, électrification, irrigation, etc...

Forme de gestion de la "coopérative du 1er Mai".

Le système des UCP/Coopératives repose sur une série de principes simples :

- tous les travailleurs embauchés dans l'entreprise sont salariés et participent de droit aux décisions dans des formes que l'on précisera plus loin,
- il n'y a pas de partage des bénéfices,
- "l'assemblée générale" des ouvriers-coopérants élit la "direction", et vote les orientations économiques et sociales de l'entreprise,
- le "conseil fiscal" (3 représentants élus par l'AG) assure le contrôle financier,
- la "commission syndicale" comprenant 1 délégué pour 50 travailleurs : "elle doit assurer les garanties et les droits des travailleurs et lutter pour leur unité",
- les "noyaux" : ils regroupent les travailleurs par unité de production. La réunion des travailleurs concernés peut décider de l'organisation du travail mais c'est l'AG de la coopérative qui peut, seule, décider les gros investissements.

Les travailleurs de ces "noyaux" sont représentés par 2 responsables à des réunions spéciales avec la direction pour les définitions de l'orientation.

Les statuts de la coopérative permettent de préciser ces principes :

- l'AG : . elle adopte les comptes de l'entreprise , . elle peut révoquer un ou plusieurs membres de la direction, . elle seule peut décider des mises à pied de plus de 4 jours et les licenciements, . elle décide les investissements et le plan de production, . elle se réunit une fois par mois, . elle peut être convoquée par au moins 10 % des coopérants, . etc....

(LA 3ème CONFERENCE DE LA REFORME AGRAIRE)

Les 2 et 3 Décembre à EVORA (à 150 kms au Sud-Est de Lisbonne) s'est tenue la 3ème conférence de la réforme agraire.

Elle réunissait 3 000 délégués élus par les travailleurs des différentes UCP/Coopératives et plus de 1 000 invités, en quasi totalité les délégués des syndicats d'ouvriers agricoles.

L'organisation de cette conférence était assurée par un comité d'organisation comprenant une cinquantaine de membres issus, soit des directions des coopératives, soit des syndicats.

A partir d'un rapport d'introduction très court, l'ensemble des participants se sont rassemblés dans 4 sections le Samedi après-midi et le Dimanche matin.

Les thèmes étaient les suivants :

- lutte pour la défense de la réforme agraire,
- orientations pour une nouvelle politique de production,
- la politique financière,
- commercialisation et politique des prix,
- alliance avec les petits et moyens paysans,
- organisation, gestion et cadres,
- les conventions collectives,
- l'organisation des syndicats.

Ces divers thèmes recoupent largement le thème central de la conférence :

"Pour la réforme agraire, augmenter la production au service de l'économie nationale".

Il serait trop long de faire ici une analyse détaillée des conclusions votées dans les 4 sections, mais il est important de faire apparaître les principales données apparues dans cette conférence :

- La mobilisation des ouvriers agricoles est très importante et très large. Ainsi, lors du meeting de clôture en plein air sous une pluie battante, 50 000 personnes étaient présentes pendant près de 3 heures.

Cette mobilisation apparaissait également nettement pendant les réunions des sections qui devaient réunir chacune un millier de personnes pendant de longues heures pour écouter des centaines d'interventions très courtes des différents délégués présents.

- Les débats ont été apparemment très larges, les interventions étaient toutes extrêmement concrètes sur les difficultés et les priorités à mettre en oeuvre.

- Les difficultés de l'expérience de la réforme agraire sont apparues dans les débats de plusieurs ordres :

- la jeunesse de cette expérience : nous ne sommes qu'en 1978, 4 ans et demi après le renversement du fascisme, et pour beaucoup d'UCP/coopératives, l'expérience de gestion collective ne remonte pas à plus de 4 ans. La démarche pragmatique, l'attitude de recherche et d'ouverture de la plupart des responsables a évité pour le moment, une trop grande formalisation des formes de gestion. Les évolutions rapides sont donc prévisibles. La maturité des débats, la capacité de mobilisation apparemment importante des ouvriers agricoles devront permettre malgré les multiples difficultés, de consolider pour l'avenir, cette expérience.

- De nombreux problèmes concrets de gestion et de fonctionnement sont apparus dans le débat : la place des cadres, l'unité entre les différentes catégories de travailleurs, l'alliance avec les petits paysans... la façon de les résoudre conditionnera aussi en grande partie les résultats à long terme de cette expérience.

(LES PERSPECTIVES, LES INTERROGATIONS)

L'expérience portugaise relève d'une démarche très proche de la CFDT, même si le contexte économique et social est très différent. En ce sens, il est important pour nous de nous interroger sur les perspectives offertes à la réforme agraire.

Les interrogations sur l'avenir, ne doivent pas être dissociées de toutes façons, de l'importante mobilisation populaire qui règne dans ces régions du Portugal. Le sentiment d'être dans une période révolutionnaire est manifeste à travers de nombreux faits.

Cela ne doit pas néanmoins, nous empêcher de nous interroger.

... Réussite économique ? Réussite sociale ?

La réussite économique des UCP est incontestable par rapport à la situation antérieure au 25 Avril 1974. Néanmoins, en terme de compétitivité internationale, le niveau de productivité reste très en deçà de celui de l'Europe de la C.E.E.

Par ailleurs, les investissements sociaux se sont multipliés et il est difficile dans ces conditions de faire une comparaison sur le plan des revenus (on sait pourtant que les salaires ont augmenté de 30 à 40 % après la révolution), d'autant plus que les comparaisons en terme de pouvoir d'achat se révèlent impossibles.

En effet, si le salaire minimum actuel en agriculture doit avoisiner 600 à 700 F.F. actuellement, le niveau des prix qui est très en deçà de celui de la France par exemple, suit un taux d'augmentation dans des proportions gigantesques (10 fois plus que l'inflation en France)...

Sur le plan social par ailleurs, l'absence de promulgation légale de la convention collective agricole depuis plus d'un an entraîne semble-t-il une diversité de droits dans les UCP (niveau de salaire, couverture sociale, paiement des congés maladie).

... La place du syndicat ?

C'est l'une des principales interrogations que l'on peut avoir dans les expériences de socialisme, il est clair que cette interrogation subsiste aussi dans le cas du Portugal.

Le rôle précis du syndicat dans les UCP/Coopératives n'apparaît pas avec une grande clarté et il est difficile de cerner précisément quelle pratique et quels objectifs poursuit le syndicat dans ces entreprises. Le fait que ce sont les syndicats d'ouvriers agricoles dans la région qui ont contribuer le plus à la mise en place des UCP peut, peut-être, expliquer l'apparent effacement du syndicat en tant que tel dans ces entreprises. A cela s'ajoute qu'il n'y a pas dans celles-ci de délégués désignés, mais uniquement des délégués élus par les travailleurs, il n'y aura donc pas dans la majorité des cas de conflits possibles entre la direction et la commission syndicale.

Cela s'explique d'autant plus compte-tenu des priorités de la période qui vise à mettre en avant l'augmentation de la production et les investissements quitte à ne pas verser de salaire un mois ou deux, comme cela s'est fait semble-t-il, dans plusieurs UCP d'après plusieurs interventions lors de la 3ème conférence.

Les interventions policières, le rôle des organismes agricoles d'Etat, les difficultés de la concurrence (les Latifundiaires par exemple qui ont repris les terres versent maintenant des salaires supérieurs à ceux des UCP), accroîtront dans l'avenir les difficultés économique des unités collectives, les difficultés de financement pourront alors à terme, poser de sérieux problèmes pour le syndicalisme agricole Portugais.

... Le problème Nord-Sud ?

L'un des aspects principaux des difficultés de l'expérience de la réforme agraire dans l'Alentejo est celui dans l'avenir, des possibilités d'alliances à la fois avec les petits paysans de cette même région dont, semble-t-il, très peu ont accepté de s'associer avec les UCP et ceux du Centre et du Nord du Portugal qui sont regroupés au sein de la "C.A.P." qui entretient une forte opposition à toute expérience de collectivisation partielle ou totale du foncier.

Or, le Nord et le Centre du Portugal n'ont pas, on l'a vu plus haut, la même structure foncière et les mêmes structures d'exploitations. Si le nombre de salariés agricoles reste important, les actifs agricoles sont essentiellement des petits et moyens paysans. L'opposition entre le Nord et le Sud important déjà depuis 2 à 3 ans, sera peut être un des éléments clefs sur la poursuite de l'expérience portugaise.

... Le comportement du pouvoir, des partis

L'attitude devant la réforme agraire a été ces dernières années l'un des éléments centraux des alliances, des ruptures, des modifications gouvernementales.

La grave crise politique que vit depuis plusieurs mois le Portugal accroît les incertitudes sur l'avenir.

La 3ème conférence se tenait quelques jours avant le débat au Parlement sur l'investiture d'un nouveau Gouvernement, celui de M. MOTA PINTO. Investi 10 jours plus tard le 12 Décembre avec le soutien du CDS et du PSD (Droite et Centre), l'abstention du PSP et contre le PCP.

Il est probable que les affrontements se multiplieront dans les prochains mois dans l'Alentejo, compte-tenu de l'isolement politique des organisations composant et soutenant les UCP. Ainsi, le PSP (qui a une centaine de députés sur les 250 du Parlement) semble très divisé sur la question, seul le PCP apparaît avec les mouvements d'extrême gauche comme le soutien politique essentiel (50 députés environ).

... Le problème des alliances internationales

Ce problème interpelle à la fois les organismes de coordination des UCP et les syndicats d'ouvriers agricoles de la "CGTP intersyndicale". (syndicat unique légalement reconnu jusqu'à ces derniers temps, mais qui se voit concurrencer par un certain nombre d'initiatives parallèles difficiles à cerner actuellement par exemple la campagne d'affichage sur Lisbonne d'un nouveau syndicat l'UGT).

En effet, il est frappant que la seule organisation non communiste présente comme invitée, à la conférence d'EVORA, était la C.F.D.T. L'absence des Yougoslaves, des Algériens, des Italiens et de l'U.G.T. espagnole et d'autres représentants d'organisations syndicales des pays occidentaux (à l'exception donc de la C.F.D.T. et bien sûr de la C.G.T. et des Commissions Ouvrières Espagnoles qui étaient représentées) risque d'accroître encore un peu plus l'isolement du Portugal.

L'aide importante des Pays de l'Est notamment de la R.D.A. (qui a par exemple été le principal investisseur dans la Coopérative du 1er Mai) auprès des U.C.P. conforte le lien sentimental pour le "socialisme" de type soviétique et tend à minimiser les relations avec d'autres organisations syndicales voisines.

La C.F.D.T. et l'U.G.T. étaient pour la première fois invitées cette année. Il semble que ce tournant dans les relations sera encore plus net en Février 80 date de la prochaine conférence, d'après les déclarations des uns et des autres.

Michel CADIERGUES